



Paris, le 2 juin 2021

A Madame la Directrice Générale,

Objet : volume horaire d'ESC en BAC PRO BIT

Madame la Directrice Générale,

Par ce présent courrier, nous souhaitons, de nouveau, vous interpellier sur la situation des enseignants d'ESC qui auront en charge des classes de bac pro BIT, dès la rentrée prochaine. Pour contextualiser, ce baccalauréat professionnel qui dépend de l'éducation nationale a été réformé en 2019-2020. Pour les élèves de bac pro BIT (première et terminale) scolarisés en établissement agricole, l'ESC représentait le seul module « agricole » dispensé, à travers le MG1 et ce, à raison d'1h30 /semaine.

Cette spécificité n'a pas été prise en compte dans la réforme de 2019. L'ESC se retrouve désormais associé à l'épreuve E6 (dont la matière principale est arts appliqués dans les lycées de l'EN) et le volume horaire associé est de 1h / semaine. En lycée agricole, le référentiel reste le même (c'est ce que les services de la DGER et l'inspecteur du doyen de l'inspection ont bien précisé dans plusieurs réunions nationales), c'est à dire le MG1, sauf qu'il est amputé de 0,5h/semaine. A ce jour, les SRFD se calquent sur l'arrêté de 2019 co-signé par le MAAF et l'EN fixant le volume horaire de chaque discipline du bac pro BIT, l'épreuve E6 à laquelle est désormais associée l'ESC et l'art appliqué = 1h/semaine.

Par conséquent, bien que le référentiel d'ESC et le programme d'arts appliqués soient différents, les moyens sont les mêmes. Ainsi, les SRFD ne peuvent/vont attribuer que 1h/semaine à l'ESC. Il est donc demandé aux chefs d'établissement de dégager 0,5h/semaine de la DGH, il leur a été conseillé d'aller "piocher" sur les heures d'accompagnement personnalisé ou autres heures non affectées !! Mais au détriment de quoi ????

Par ce présent courrier, nous demandons à la DGER de clarifier cette situation. En effet, les informations sont contradictoires entre la DGER, les SRFD, l'inspection (Mme Anfray en poste au lycée de St Flour s'est entretenue avec M Aubert en septembre dernier). Comment expliquer qu'un même module du tronc commun, inscrit au référentiel, bénéficie d'1h30 pour certains BAC PRO et d'1 h pour d'autres et ce pour un même référentiel ?

A de nombreuses reprises notre organisation syndicale a demandé à clarifier cette situation , à ce que le ministère de l'agriculture se donne les moyens de ses ambitions. Nous sommes en pleine période des répartitions horaires, de fait, cette problématique évoquée depuis août 2020 sur la conf. ESC est donc devenue urgente afin que les collègues puissent se projeter de manière sereine pour l'an prochain.

Restant à votre disposition pour tout échange, nous vous prions de croire en notre dévouement le plus sincère pour le Service Public d'Éducation.

Virginie JADEAU
enseignante d'ESC
Catégorielle ESC du
SNETAP-FSU

Marie ANFRAY
enseignante d'ESC

Yoann VIGNER
secrétaire national Secteur
Pédagogie et Vie scolaire